

Rêverie

Illustrée dans la littérature française par Rousseau ('les Rêveries du promeneur solitaire', 1782), la rêverie est distincte du rêve ; elle se caractérise par des états de semi-vigilance qui préservent la perception lucide, en même temps qu'ils procurent un sentiment existentiel original : impression d'autonomie complète du moi et maintien du rapport au réel.

La rêverie devient ainsi une composante du subjectivisme préromantique et romantique en Angleterre, en France, en Allemagne.

Elle assure, chez Wordsworth, la saisie de l'unité biographique personnelle, le jeu du souvenir et la récollection des lieux de la vie.

Elle est, chez Senancour, un mode de l'égotisme.
Elle a enfin un caractère proprement imaginaire
et esthétique :
l'alliance de la vigilance et de l'autonomie
face au réel
définit, hors d'une falsification marquée,
la libre disposition
des images du monde et du moi
qui deviennent alors
matière à un langage intermédiaire :
la référence nette au réel est brouillée,
sans qu'il y ait cependant
d'au-delà onirique de ces images.

Par cet état intermédiaire,
la rêverie permet une dynamique de l'imagination
qui devient puissance formante des apparences,
toujours identifiables et normales.

Gaston Bachelard a donné une typologie de la rêverie, suivant une symbolique des quatre éléments : la rêverie est constitutive du projet poétique dans la mesure où elle place toute chose et le sujet

sous le signe de l'expérience de l'instant ; il faut y voir une manière de présent étale qui permet d'assembler, dans une expérience de la simultanéité, perceptions et affects, même lorsqu'ils relèvent de temps et de lieux différents ou éloignés.

La rêverie fait ainsi de la création littéraire une expérience immédiate de l'unité du moi et du syncrétisme du moi et du monde, sans que l'identité du sujet soit effacée.